



Environnement

Réduire les nuisances sonores

Bureau d'études acoustiques créé en 1998, Alhyange Acoustique est une référence en matière de réductions des nuisances sonores. En touchant à tous les secteurs de l'activité économique, ses interventions agissent de manière notable sur la qualité de l'environnement.

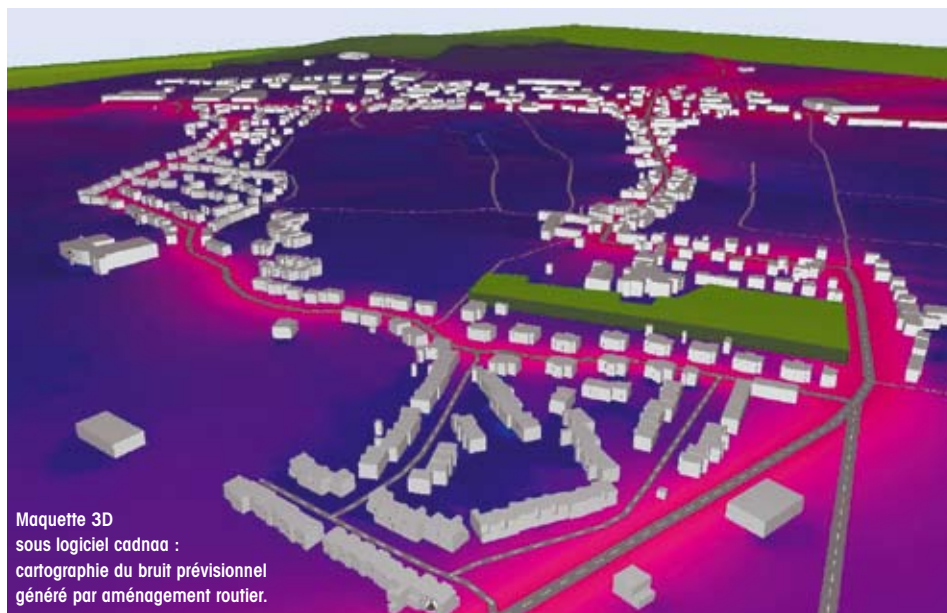
Au niveau national, Alhyange Acoustique représente une équipe compétente et réactive de 14 personnes réparties sur 3 agences (Grand-Ouest, Paris et Sud-Est). Maillon de l'approche environnementale de l'urbanisme (AEU), du développement durable et de la haute qualité environnementale (HQE), l'acoustique fait partie des grandes préoccupations en termes de qualité de vie et de démarche environnementale. Afin de satisfaire à ces nouvelles exigences, Alhyange Acoustique réalise, en conformité avec les normes et réglementations en vigueur, des études et des mesures acoustiques et vibratoires dans les domaines suivants : industrie, bâtiment, environnement. Dix années d'expérience ont qualifié ce bureau d'études, dont le savoir-faire s'exerce du diagnostic acoustique à la conception des solutions acoustiques.

La bonne intégration d'un projet

Dans le cadre du volet bruit de l'étude d'impact d'un projet ou d'un site industriel (création de



Sonomètre.



Maquette 3D sous logiciel cadnaa : cartographie du bruit prévisionnel généré par aménagement routier.

ZAC, aménagement routier et ferroviaire, parc éolien, installation classée pour la protection de l'environnement...), Alhyange réalise les études d'impact acoustique sur base de logiciels de simulation 3D et de calcul de propagation sonore dans l'environnement : diagnostic de l'état initial, puis modélisation et cartographies du bruit prévisionnel. L'objectif de l'acousticien est de veiller à la bonne intégration du projet dans son paysage sonore préexistant, en anticipant le traitement des nuisances acoustiques.

Le confort acoustique

Le label HQE comporte une cible spécifique à l'acoustique : cible 9, constituée de cinq préoccupations relatives à l'isolation acoustique entre locaux et vis-à-vis de l'extérieur, bruit de choc, bruit des équipements et maîtrise de l'acoustique interne des locaux. Alhyange Acoustique accompagne les projets depuis la phase de conception jusqu'à la réception finale du chantier. Différentes étapes ponctuent ses actions : tout d'abord est réalisée l'étude acoustique avec les prescriptions qui tiennent compte des réglementations et des labels ou du cahier des charges du maître d'œuvre, puis le suivi du chantier et, enfin, la validation-réception de l'ouvrage.

Alhyange Acoustique réalise des études pour élaborer des solutions d'isolation et de confort acoustique sur un nombre croissant de types de locaux : locaux tertiaires et bâtiments publics, logements, bâtiments d'enseignement, hôtels, établissement de santé, bureaux, salles culturelles et sportives... La prise en compte et l'optimisation des critères d'isolement et d'absorption acoustique liés aux différents matériaux témoignent de son savoir-faire.

Limiter le bruit de l'activité professionnelle

En collaboration avec les entreprises et les architectes, Alhyange Acoustique étudie les niveaux sonores induits par les équipements, notamment les systèmes de ventilation ou de climatisation tant vis-à-vis des nuisances générées dans l'environnement extérieur qu'à l'intérieur des locaux. Le confort phonique dans les locaux dépend bien évidemment de l'acoustique interne ; aussi des études sont réalisées dans les salles de spectacles, de réunions, de cours... mais aussi dans le milieu industriel suivant la législation Bruit au poste de travail.

Recherche et développement

L'étude acoustique demande des qualifications très précises. Pour les actualiser, Alhyange Acoustique accorde une grande importance à la recherche et au développement (plus de 10 % de son CA sont consacrés à la R&D). Engagé dans la démarche de développement durable en collaboration avec l'AFNOR, le CRITT, l'ADEME et le club Bretagne Eco-Entreprises, le bureau d'études d'Alhyange participe à des commissions de normalisation et sa qualification OPQI-BI garantit la qualité de ses prestations. Cette démarche implique un engagement constant, qui vise à tout mettre en œuvre pour satisfaire les critères de développement durable ; à savoir l'équité sociale, l'efficacité économique et la préservation de l'environnement.

Alhyange Acoustique

Membre du club Bretagne Eco-Entreprises

14, rue du Rouz - 29900 Concarneau - 02 98 90 48 15

bzh@alhyange.com - www.alhyange.fr

